

ZONES PROVISOIREMENT INACTIVES

Réf : AIP France - ENR 5.1 p 509 à 510

NOM OU IDENTIFICATION	LIMITES LATERALES	LIM VERT	NATURE DE LA RESTRICTION OU DU DANGER
LF-P 86 LA HAGUE (1)	494357 N - 0020000W, arc sens horaire de 10 Km (5,4NM) de rayon centré sur 494100N - 0015300W, 493804N - 0020000W, 494357N - 0020000W	FL065 SFC	Zone de sûreté aérienne confiée à l'Armée de l'air et de l'espace et activable H24 par NOTAM (2) dans laquelle sont mis en oeuvre des moyens de défense sol-air. La présente zone, lorsqu'elle est activée, se substitue à la P 7 LA HAGUE, et est associée à la LF-R 86 décrite ci-après. (1) Voir carte ENR5.1.5.1 - ZONES LF-P 86 - R 86 et ENR5.1.5.1 A pour conditions de pénétration. (2) Celui-ci est demandé par le CNOA LYON MONT VERDUN selon les instructions gouvernementales. Il est adressé : - directement au SIA qui le diffuse avec un préavis de mise en oeuvre au moins égal à 48 HR. - en copie à la DTA/MCU 1, à la DSNA/DO, au CRG/BEP Nord-Ouest, à la DSAC Ouest, au SNA Ouest et au CRNA Oues
LF-R 29 IL LONGUE (1)	Cercle de 30 km (16,2 NM) de rayon centré sur 481830N - 0042906W.	FL065 SFC	Zone activable par NOTAM (2) pour raisons de sûreté aérienne, dont la gestion est assurée par l'Armée de l'Air et de l'Espace lorsqu'elle est activée. A l'exclusion des parties interférentes qui conservent leur statut : - de la LF-P 112, de la LF-P 218 L et de la LF-P 84, - des LF-R 141, LF-R 154 LOW, LF-R 157 LOW, LF-R 195 et LF-R 294 A et B (lorsqu'elles sont actives). L'utilisation des CTR Brest, Lanvéoc, Landivisiau et la TMA Iroise est adaptée conformément au ENR 5.1.5.1.C. (1) Voir carte ENR 5.1.5.1 - ZONE LF-R 29 et ENR 5.1.5.1 C pour conditions de pénétration. (2) Celui-ci est préparé par le CNOA LYON MONT VERDUN selon les instructions gouvernementales et transmis à la DIRCAM/DUEA. La DIRCAM/DUEA l'adresse : - au SIA qui le diffuse avec un préavis de mise en oeuvre au moins égal à 48 HR. - en copie à la DTA/MCU, à la DSNA/DO, au CRG/BEP Nord-Ouest, à la DSAC Ouest, au SNA Ouest, au CRNA Ouest, au CCMAR Atlantique et au CECLANT
LF-R 86 LA HAGUE (1)	494357 N - 0020000W, 495701 N - 0014925W, arc sens horaire de 30 Km (16,2 NM) de rayon centré sur 494100N - 0015300W, puis 492458N - 0015624W, 493000N - 0020000W, 494357N- 0020000W.	FL065 SFC	Zone de sûreté aérienne confiée à l'Armée de l'air et activable H24 par NOTAM (2) dans laquelle sont mis en oeuvre des moyens de défense sol-air. Cette zone s'active simultanément avec la P 86 La Hague. A l'exclusion : - de la LF-P 86 LA HAGUE, des LF-P 6.1 et 6.2 FLAMANVILLE et de la LF-P 81 qui conservent leur statut publié dans l'AIP France - de la CTR CHERBOURG et de la TMA 3 DEAUVILLE dont le statut est adapté lorsqu'elles sont actives, - lorsque la CTR CHERBOURG n'est pas active, de la partie interférente du volume d'aérodrome (défini par un volume de 2,7 Nm de rayon centré sur l'ARP de CherbourgManche allant du sol à 2500 ft AMSL) au sein de laquelle des procédures spécifiques sont à appliquer (1) Voir carte ENR5.1.5.1 - ZONES LF-P 86 - R 86 et ENR5.1.5.1 B pour conditions de pénétration. (2) Celui-ci est demandé par le CNOA LYON MONT VERDUN selon les instructions gouvernementales. Il est adressé : - directement au SIA qui le diffuse avec un préavis de mise en oeuvre au moins égal à 48 HR, - en copie à la DTA/MCU 1, à la DSNA/DO, au CRG/BEP Nord-Ouest, à la DSAC Ouest, au SNA Ouest et au CRNA Ouest.
LF - R 127 A VOSGES	480700N , 0070000E - 480700N , 0072100E 480300N , 0072100E - 475000N , 0070900E 475000N , 0070000E - 480700N , 0070000E	FL 145 FL 115	Activités de vol à voile réservées aux Comités régionaux Alsace et Franche Comté. Activable 25 jours par an maximum, SR-30 à SS+30 accordé selon protocole. IFR/VFR/CAM : contournement obligatoire pendant l'activité. Activité connue de Bâle Info 130.9 MHz ATIS Bâle : 127.880 MHz.

LF-R 127 B VOSGES	480700N , 0070000E - 480700N , 0072100E 480300N , 0072100E - 475000N , 0070900E 475000N , 0070000E - 480700N , 0070000E	FL 195 FL 145	Activités de vol à voile réservées aux Comités régionaux Alsace et Franche Comté. Activable 25 jours par an maximum SAM : 1000 à CS DIM et JF : LS-30 à 1600 SUM : -1 HR accordé selon protocole IFR/VFR/CAM : contournement obligatoire pendant l'activité. Activité connue de Bâle Info 130.9 MHz. ATIS Bâle : 127.880 MHz.
LF-R 213 NORD-EST (1)	NIL	NIL	Contournement obligatoire. Zone dédiée à la réalisation des exercices caractéristiques de la Défense pour l'entraînement à la pénétration très basse altitude et aux attaques air/sol tous temps. Activable à J - 30 par NOTAM. Activité réelle connue de : CDC de Cinq Mars la Pile (RAKI RADAR 119.700) ou CDC de Drachenbronn (RIESLING RADAR) si réactif, à défaut CDC de remplacement, ST DIZIER APP, OCHEY APP, LUXEUIL APP, ETAIN APP, PARIS ACC/FIC, SIV SEINE, VATRY INFO, LORRAINE TWR, SIV BALE, SIV STRASBOURG, ATIS STRASBOURG et ATIS BALE. (1) Voir carte ENR5.1.5.1 - ZONE LF-R 213, et ENR 5.1.5.1 D pour conditions de pénétration et mesures particulières.
LF-R 213 NORD-EST A	49°18'26"N005°07'45"E 49°15'59"N005°31'20"E 49°13'59"N005°50'00"E 49°00'00"N005°50'00"E 48°57'30"N005°54'30"E 48°45'11"N006°15'32"E 48°33'00"N005°57'28"E 48°22'40"N005°58'20"E 48°19'30"N005°51'40"E 48°05'12"N005°23'55"E 48°01'09"N005°15'57"E 48°03'14"N005°08'20" 48°23'46"N004°20'23"E 48°34'53"N004°11'14"E 48°49'33"N004°11'03"E 49°02'06"N004°10'25"E 49°07'23"N004°10'25"E 49°11'30"N004°25'00"E 49°17'00"N004°45'00"E 49°18'26"N005°07'45"E	FL 115 250 ft ASFC	A l'exclusion des zones LF-R 175A de SUIPPES, LF-R 3 B de VOUIZIERS-SECHAULT et LF-R 6 A et B de MAILLY. Plancher FL 065 dans les limites latérales de la TMA 4 SEINE et FL 055 dans les limites latérales de la LF-R 213 Nord-Est C.
LF-R 213 NORD-EST B	48°45'11"N006°15'32"E 48°43'30"N006°18'26"E 48°44'48"N006°19'42"E 48°31'46"N006°49'28"E 47°59'39"N006°48'30"E 47°50'00"N006°48'30"E 47°54'00"N006°25'00"E 47°45'30"N006°23'06"E 48°01'09"N005°15'57"E 48°05'12"N005°23'55"E 48°19'30"N005°51'40"E 48°22'40"N005°58'20"E 48°33'00"N005°57'28"E 48°45'11"N006°15'32"E	FL 115 250 ft ASFC	Plancher 6500 ft AMSL à l'Est de l'axe LUL - MIRGU - OBORN de l'AWY R 112.
LF-R 213 NORD-EST C	49°18'26"N005°07'45"E 49°15'59"N005°31'20"E 49°13'59"N005°50'00"E 49°00'00"N005°50'00"E 48°50'53"N005°42'25"E 48°50'53"N005°23'55"E 49°18'26"N005°07'45"E	FL 055 250 ft ASFC	A l'exclusion de la CTR Etain
LF-D 562 - LA VALETTE	Secteur circulaire de 1.35 NM de rayon centré sur : 442319N, 0063810E Limité par les azimuts 330° et 015°	FL 100 SFC	Tirs Sol/Sol